

Dr. Joseph Meyer
Klosterstrasse 40
4780 St.Vith

Au Président de la Chambre des Députés

Place de la Nation 1
1009 Bruxelles

St.Vith, le 25.01.2011

Cher Monsieur le Président,

En accord avec l'Article 215 du Règlement intérieur je vous adresse la Pétition comme suit.
Elle Concerne :

L'Endettement Progressif de l'État Belge et la Proposition d'une Solution Nationale

Justification :

La dette publique belge grandit de façon dramatique et automatique, selon une courbe exponentielle dû à notre système monétaire de dette actuellement en vigueur en Belgique et dans la Zone-Euro en Europe.

Les conséquences de cet endettement sont graves et concernent à présent en Belgique tous les citoyens, toutes les entreprises et tous les domaines de la société civile et de l'intérêt commun: chômage massif, faillites d'entreprises, pauvreté et précarité croissante, manque de moyens financiers pour le secteur public à tous les niveaux décisionnels.

Explication monétaire

La souveraineté monétaire est actuellement exercée par le secteur bancaire privé.
En effet lors de l'octroi d'un crédit par une banque privée la somme concernée d'argent est créée en ce moment. Mais la somme d'argent nécessaire pour payer les intérêts du crédit n'est pas créée en même temps: C'est pourquoi un nouveau crédit doit être pris et accordé, de nouveau avec paiement d'intérêts, engendrant ainsi des intérêts composés. De cette façon le moteur de l'endettement automatique et exponentiel est mis en marche.

Proposition d'une solution simple et efficace pour sortir de l'impasse et demande de discuter de cette proposition au sein de la commission appropriée de la Chambre des Députés

Je propose que l'État Belge utilise les **Bons d'État belges comme moyen de paiement direct** – complémentaire à l'Euro - sur le territoire de la Belgique.

Propos de réalisation pratique:

L'État Belge paye les salaires des fonctionnaires et des employés de l'État en partie - p.ex. à 50% - avec ses Bons d'État imprimés en petites dénominations à 5, 10, 20, 50, 100, 200 unités, chaque unité étant équivalente à un Euro.

De même l'État finance les travaux publics réalisés par le secteur privé en partie par ses Bons d'État.

Les citoyens, les indépendants, les PME, les entreprises ont la possibilité de payer les impôts et les charges sociales en partie avec les Bons d'État.

La Banque Nationale surveille de façon indépendante l'émission des Bons d'État et leur juste quantité afin d'éviter inflation et déflation.

Avec mes meilleures salutations,

Dr. Joseph Meyer

